

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Commune de TOUR-DE-FAURE (46330)



Objet : Occupation temporaire du domaine public communal

La commune de Tour-de-Faure met à disposition, à titre temporaire et saisonnier, un terrain communal d'environ 5 000 m² situé à L'Ile et cadastré Section ZA n° 21, en vue de l'installation et de l'exploitation d'une activité de loisirs estivale.

Le site est destiné à accueillir une activité de loisirs familiale (type aire de jeux, structures ludiques, activités de plein air ou équivalent), ouverte au public durant la période estivale.

Période d'exploitation :

- Installation : possible à partir de fin mai 2026
- Exploitation : de fin juin à fin août 2026
- Démontage et remise en état : au plus tard début septembre 2026

Conditions principales :

- Exploitation à caractère économique (accès payant possible)
- Respect des normes de sécurité et assurances obligatoires
- Respect du voisinage et de la tranquillité publique
- Remise en état du site en fin d'occupation

Redevance :

Une redevance d'occupation du domaine public sera exigée. Les candidats devront proposer un montant.

Sélection des candidatures :

Un dossier dans lequel le candidat présente son projet, et reprenant les conditions principales, sera à adresser à la Mairie de Tour-De-Faure dans les conditions fixées ci-dessous avant le : **Mardi 26 mai 2026 à 12h00.**

Modalités de dépôt :

Par mail à l'adresse : mairie.tourdefaure@orange.fr

Par courrier recommandé avec AR : Mairie - Place Henri REDON - 46300 Tour-de-Faure
(Merci de bien vouloir indiquer sur l'enveloppe : « Appel à manifestation d'intérêt »)

Les propositions seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité du projet proposé
- Intérêt pour la population locale
- Montant de la redevance proposée
- Garanties techniques et financières